

# MUNICIPALITÉ

Décembre 2022



*Le mot du Maire*



# VIE COMMUNALE

## État civil

### Décès

Nous adressons nos condoléances aux familles de  
LAURENT-CAUSSE Marie, décédée le 03/09/2022  
CROZE-BEDRANI Ivette décédée le 29/08/2022  
CLEIZERGUES Maurice décédé le 03/11/2022  
MOURIER-VILLARD décédée le 09/11/2022

### Naissance

Un heureux événement cette année. Rosa est arrivée le 12/09/2022 pour le plus grand bonheur de ses parents Léna CHAIX et Théo BERNIER ; Toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

## Bibliothèque

Comme évoqué dans la précédente gazette, l'état des locaux accueillant la bibliothèque jusqu'à présent nous oblige à effectuer des travaux de rénovation et à trouver d'autres solutions pour l'accueil du public. Nous remercions chaleureusement Mme Chantal PAULET pour son investissement et son implication bénévole au service des lecteurs et lectrices assidus de la commune durant de nombreuses années. La bibliothèque sera fermée à partir du jeudi 1er décembre 2022. Désormais les élèves et les lecteurs des communes auront l'opportunité de se rendre gratuitement à la Médiathèque du Vigan.

Un service de bus démarrera le jeudi 15 décembre. Il partira devant l'école d'Arre à 13h30 et sera de retour au même endroit à 15h00.

Les enfants des écoles de Bez et Esparon, et Arre bénéficieront de ce transport mensuel en même temps que les habitants intéressés. Selon les mêmes modalités les prochaines dates jusqu'au mois d'Avril seront les suivantes :

les jeudis : 5 Janvier, 2 Février, 9 Mars, 6 Avril. Inscription obligatoire en Mairie jusqu'au Mardi précédent.

Les frais de transport seront pris en charge par les deux municipalités de Bez et Esparon, et Arre



La Médiathèque du Pays Viganais, Vous accueille au premier étage du Château d'Assas au Vigan du lundi après-midi au samedi matin.

Elle vous propose une collection de livres, journaux et revues, CD et DVD que vous pourrez lire ou écouter sur place ou emprunter chez vous si vous choisissez de prendre une carte de lecteur.



## Mise en place alertes mails et SMS

Afin de prévenir les habitants du village, le plus rapidement possible, des alertes en cours, un système d'envoi des informations par mails vient d'être configuré. Les alertes pas SMS sont toujours en cours de configuration, suite à quelques problèmes sur le réseau. Si vous constatez que vous ne recevez rien, ou en cas de changement, n'hésitez pas à venir redonner vos coordonnées en Mairie.

## Qualité de l'eau à Arre



En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés, de la ressource en milieu naturel jusqu'au verre d'eau sur notre table. Le contrôle sanitaire est piloté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et assurée par des laboratoires agréés par le Ministère de la Santé. Les résultats de ce suivi sont communiqués aux abonnés via le site de l'ARS.

Les limites de qualité sont fixées pour les paramètres dont la présence dans l'eau induit des risques immédiats ou à plus ou moins long terme pour la santé du consommateur. Ces limites concernent d'une part les paramètres microbiologiques (germes témoins de contamination fécale) et d'autre part une trentaine de substances indésirables ou toxiques (nitrates, métaux, solvants chlorés, hydrocarbures aromatiques, pesticides, sous-produits de désinfection, etc)

La réglementation prévoit que les consommateurs disposent régulièrement d'une information transparente compréhensible et actualisée sur la qualité de l'eau potable.

A Arre, un contrôle est effectué au robinet une fois par mois ainsi qu'à la station de pompage (à 15 jours d'intervalle environ). Vous pouvez consulter les résultats de l'eau de votre commune sur :

**[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)**

### Quelques infos sur la dernière anomalie.

Le contrôle du Mardi 8 Novembre 2022 était anormal. La Mairie a été informée le jeudi 10 Novembre que le taux de turbidité\* qui ne doit pas dépasser le seuil de 2 NFU était plus de 3 fois supérieur puisqu'il était à 6.6 NFU.



Ce constat a immédiatement déclenché une alerte auprès du Maire et l'obligation d'informer la population du risque sanitaire en cas de consommation de l'eau du robinet. (Le système d'alerte par mails et SMS sera utile dans cette tâche).

Une distribution d'eau en bouteilles (non obligatoire) a été décidée et réalisée dès le jeudi soir et jusqu'à rétablissement de paramètres conformes à réception des résultats du contrôle suivant le Mercredi 16 Novembre 2022.

*\*Turbidité : La turbidité traduit le trouble de l'eau et s'exprime en NFU. Elle est due à la présence dans l'eau de particules solides très petites (limons, argiles, micro-organismes...) non visibles à l'œil (0,001 millimètre). Ce paramètre présente une grande importance dans la mesure où il est un des indicateurs de contamination microbiologique de la ressource ou de dysfonctionnement dans les installations de traitement et de distribution. Le risque principal pour la santé est dû aux microorganismes (bactéries, virus, parasites) qui se fixent sur les matières en suspension et sont ainsi protégés de l'action du désinfectant.*



## Voeux du Maire

M. Le Maire invite tous les habitants du village à partager un apéritif à la Salle de Fêtes le Dimanche 29 Janvier à partir de 11 heures à l'occasion de la nouvelle année.

## Illuminations du village



Dans un souci d'éco-responsabilité le Conseil municipal a décidé cette année de réduire la période des illuminations du 15 Décembre au 3 janvier 2023, d'en diminuer la quantité et de privilégier les ampoules LED.



## Repas des Aînés 2022 *(Pour les 65 ans et +)*

**Vendredi 16 décembre 2022 à 12h**  
**Au foyer communal d'ARRE**

Merci de venir vous inscrire en Mairie avant le jeudi 08 décembre 2022.  
Un bulletin de participation au repas a été distribué aux administrés concernés.



*La Mairie a le plaisir de vous offrir  
le vin d'honneur et l'animation*

**NOËL**



*Le repas vous est offert par le Maire  
(Restaurant – Traiteur « La Plaine »)*



# Marché de Noël ARRE



Dimanche 18 Décembre  
à partir de 9h00

Devant le foyer communal (à l'intérieur si mauvais temps)

Produits locaux - Art et Artisanat - Cadeaux - Décoration  
Buvette - Restauration

Choucroute sur réservation au 04-67-82-01-33

Installation gratuite pour les exposants à partir de 8h00  
Réservation au 04-67-82-01-33 (du lundi au jeudi de 15h30 à 18h00)



## FRANCE SERVICES ITINÉRANTE



Au plus près de chez vous,

- Accompagnement aux démarches administratives
- Accueil, information, orientation
- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

**Le lundi de 9h30 à 11h30**

*Sans Rendez-vous*

PERMANENCE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE



ARRE

Pour toutes informations : 04 67 07 31 86 - france-services@espacepourtous.fr



# AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX

## Élagage

Dans un bel esprit de coopération, les platanes du Boulevard Léon Anthérieu ont été élagués par notre garde avec l'aimable et efficace participation des agents de la Mairie de BEZ. La location de la nacelle et les moyens humains ont ainsi pu être mutualisés puisque la même opération avait pu être réalisée sur la commune de BEZ les jours précédents.



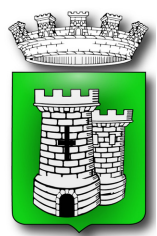
## Laverie automatique

Un projet d'installation d'une laverie automatique est en cours d'étude pour le printemps 2023. Ce service, ouvert à tous, serait installé sur l'aire de camping-car de la commune par l'entreprise qui prend en charge l'installation et l'entretien. 15% des recettes nous seraient reversées en contrepartie en guise de redevance pour occupation du domaine publique.

## Place de l'Orphelinat

Un peu avant l'été, pour la mise en sécurité des administrés, l'employé communal a mis en place une rampe aux escaliers de la Place de l'Orphelinat. Nous remercions M. Frédéric COMPAN qui a autorisé son adossement sur son mur.





# PATRIMOINE / INSTITUTION

## Mise en lumière de la croix de la Tesson



La Mairie tient à remercier Messieurs Eric SERRE et Sébastien MARC qui ont financé et installé l'illumination de la Croix qui domine le village.

## Restauration de la Vierge



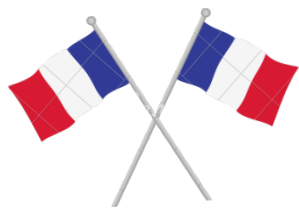
Nous avons remarqué que la statue se situant sur le chemin de la Vierge avait été nettoyée et remise en couleurs. Nous saluons cette initiative.

## Le centenaire du Monument aux Morts

Cette année nous rendons un hommage à notre monument aux morts pour les 100 ans de sa création.



***Souvenir de l'inauguration de la Plaque Commémorative des Enfants d'Arre Morts pour la Patrie - (Vue prise pendant le discours prononcé par le regretté M. ROBERT, Curé d'Arre)***



L'armistice du 11 novembre 1918 signé à 5h15 du matin dans le "wagon de l'Armistice" du train d'État-Major du maréchal Ferdinand Foch met fin à la "Grande Guerre".

C'est le terme de la première guerre mondiale (1914-1918) qui a fait plus de 18 millions de morts !

Une génération détruite. L'Allemagne capitule et demande l'arrêt des combats.

Cet armistice donnera lieu au Traité de Versailles en 1919.



Ce monument, édifié en 1922, rend hommage aux enfants morts pour la patrie. À l'époque, le monument a été érigé par souscription publique et don de Mme Veuve Antoine BRUN née Marie ANTERRIEU"

Comme l'indique l'inscription en bas du monument, Madame veuve Antoine BRUN, fournit une partie du financement nécessaire, ce qui explique la qualité de ce relief, peu en rapport avec les moyens de la Commune.

Cette stèle, enchâssée dans le mur de l'escalier qui donne accès sur la place de l'église, est riche de plusieurs sculptures, telles que :

- Une allégorie de la République\* offrant une couronne de laurier à un jeune combattant nu, tenant une épée dans la main droite.

(\* Une allégorie de la République est une représentation féminine du régime, parée d'attributs)

- Les armoiries de la commune comme ornementation civile
- Une ornementation végétale, comme la frise de feuilles de Laurier
- La croix latine représentant l'ornementation religieuse

Bien entendu, nous pouvons retrouver la plaque commémorative avec le nom des morts pour la France.

# LA VIE DES ESCOUBILLES

## Collecte encombrants

2022

Lundi 05 décembre

2023

lundi 09 janvier – lundi 06 février – lundi 06 mars – lundi 03 avril

mardi 2 mai – lundi 05 juin – lundi 03 juillet – lundi 07 août

lundi 04 septembre – lundi 02 octobre – lundi 06 novembre

lundi 04 décembre



## Containers, arbres à sacs

Les administrés qui le souhaitent, peuvent demander des sacs jaunes auprès de la secrétaire de Mairie. Il est attribué :

- 1 rouleau de 20 sacs jaunes pour 2 mois pour les résidences principales
- 1 rouleau de 20 sacs pour 4 mois pour les résidences secondaires

Si vous rencontrez des soucis de collecte des containers (gris ou jaunes), ou des sacs jaunes, vous pouvez vous rapprocher de la Communauté des Communes du Pays Viganais, qui gère les ordures ménagères.



**RAPPEL**  
**Les cartons et le verre**  
**sont interdits dans les containers gris,**  
**les containers jaunes ou les sacs jaunes**



Pour le verre, des colonnes spécifiques sont situées sur le côté de l'école, et sur le parking du foyer communal.



Les cartons étant exclus, un bac à cartons va être réalisé contre le mur du côté de l'école en même temps qu'un aménagement en bois pour camoufler l'arbre à sacs.

## Petit rappel TRI Containers jaunes et sacs jaunes

# EMBALLAGES vides ET PAPIERS



### Emballages en métal



Boîtes et barquettes métalliques, aérosols



Même les petits

### Tous les papiers / emballages en carton / briques alimentaires



Tous les papiers se recyclent

Publicités, journaux, magazines, courriers, ...



Boîtes et suremballages en carton, briques alimentaires, ...

### Bouteilles et flacons + tous les autres emballages en plastique



Tous les emballages se trient



Sacs et sachets

Pots, boîtes et tubes

Barquettes

## Petit rappel TRI containers gris

# DÉCHETS RÉSIDUELS (NON RECYCLABLES)



### EXEMPLES :

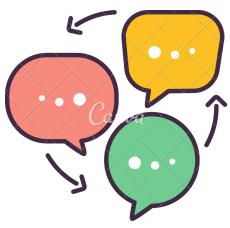


Mouchoirs usagés



Gobelets, assiettes et couverts jetables  
(en plastique)

Interdits à la vente depuis le 1er janvier 2021



# COMMUNICATION

## Associations

1. Association des Parents d'Elèves du R.P.I "A.P.E" - Pascale POUGET  
07.85.31.07.97
2. Chasse "Amicale des chasseurs de Sangliers Bez et Arre" - André LAPIERRE  
06.42.34.01.91
3. Chasse "La lebro e lou perdigal" - Michaël MARTIN - 06.37.23.09.84
4. Comité des fêtes "Amicale d'ARRE" - Teddy CHARLIN - 06.95.24.52.13
5. Distribution collective, agriculture biologique locale "AMAP de la Vallée de l'Arre" - Emilie BARBIER - 06.59.45.56.52
6. Gymnastique "La Tessone" - Gisèle AVERSENO - 04.99.13.98.89
7. "La Mainlev" - Samantha SEROPIAN 06.66.33.91.76
8. Musculation "A.S.A" - David BONO - 06.82.44.95.41
9. Pétanque "U.S.B.A" - Pascal VIVENS - 06.15.67.84.88
10. "Qi GONG" - Philippe FAUCHOT - 06.84.10.13.47
11. "Yoga Cévennes" - Irène SIMONNEAU - 06.32.84.26.58



N'hésitez pas à contacter ces associations, certaines pratiquent leurs activités en semaine, au foyer communal

## Commerces et Administration



### La Mairie

Tél. : 04.67.82.01.33

Mail : [commune.arre@orange.fr](mailto:commune.arre@orange.fr)

Du lundi au jeudi  
de 15h30 à 18h00



### La Pharmacie

Tél. : 04.67.82.01.02

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
9h00 à 12h30 / 15h00 à 19h30

Mercredi et Samedi  
9h00 à 12h30



Tél. : 04.67.71.87.61

Du lundi au jeudi  
de 8h00 à 12h00



### La Boulangerie

Tél. : 04.67.82.01.22

Du lundi au jeudi  
de 8h00 à 12h00